



AVIS PUBLIC
D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit : que lors d'une séance tenue le 2 mars 2026 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a adopté le 1^{er} projet de règlement 531 modifiant certains règlements d'urbanisme.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 avril 2026, de 8h30 à 18h30 dans la salle du conseil située au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

La mairesse (ou toute autre personne désignée) expliquera le 1^{er} projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes présents qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce 1^{er} projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 2282 chemin Ridge, Godmanchester, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 23^e jour de mars deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens,
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, ainsi que sur le site internet de Godmanchester, le 23^e jour de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23^e jour de mars deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens,
Directeur général par intérim